



Commune d'Oron

Commission des finances

Rapport concernant le préavis municipal

No 4/2013

Concernant un crédit complémentaire d'étude pour la finalisation du PGEE de la Commune d'Oron

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

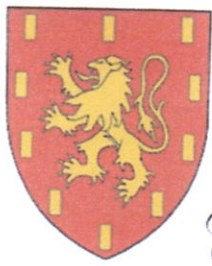
La Commission des finances s'est réunie les 21 et 28 janvier ainsi que le 4 février 2013. Monsieur Frédéric Isoz, Municipal, a volontiers répondu à toutes nos questions lors de la séance du 04 février 2013. Nous l'en remercions.

Le PGEE, Plan Général d'Evacuation des Eaux doit être élaboré par chaque commune comme le définit l'article 5 de l'Ordonnance sur la protection des eaux du 28 octobre 1998.

Avant la fusion de nos communes, certaines avaient déjà débuté les démarches nécessaires en vue de l'élaboration de leurs PGEE tandis que les communes de Bussigny-sur-Oron, les Tavernes et Vuibroye n'avaient encore rien entrepris. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Commune d'Oron, il y a lieu de terminer les études afin de disposer d'un PGEE regroupant nos 10 localités.

Sur la base d'un devis du bureau MGI à Châtel-Saint-Denis, les études devant encore être conduites représente un montant à investir de CHF 256'000 desquels il y a lieu de déduire le solde encore à disposition des crédits accordés par le passé soit CHF 86'559.84 ainsi un crédit complémentaire arrondi à CHF 170'000 est demandé.

Il est à relever que cet investissement complémentaire sera amorti sur 10 ^{ans} maximum représentant un amortissement annuel de CHF 17'000.



Commune d'Oron

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances vous propose, Monsieur le Président du Conseil communal, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter le préavis no 04/2013 et :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 170'000 TTC pour finaliser le PGEE communal ;
2. De l'autoriser à prélever ce montant sur les disponibilités de la caisse communale ;
3. De l'autoriser, le cas échéant, à emprunter ce montant aux meilleures conditions du marché

Oron-la-Ville, le 4 février 2013.

Les membres de la Commission des finances :

Isabelle Neyret

Hubert Bovet

Fabrice Chollet

Thierry Cuénoud

Christian Budry (président)

Vu et transmis à la
Municipalité le 26 février 2013